

Babilou salue l'engagement de ses professionnels accueillant les enfants des personnels soignants et annonce le versement d'une prime exceptionnelle

Paris, le 6 avril 2020. Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, les équipes Babilou sont mobilisées pour l'accueil des enfants des personnels soignants. Un engagement sans faille qui permet à celles et ceux qui nous soignent et nous protègent, de savoir leur(s) enfant(s) en sécurité.

Le vendredi 13 mars dernier, le Premier ministre Edouard Philippe annonçait la fermeture de toutes les crèches jusqu'à nouvel ordre. Dès le 16 mars et alors que le Président de la République annonçait le confinement total de la population française, près d'une quinzaine de crèches du groupe Babilou restaient ouvertes afin de permettre l'accueil des enfants des personnels soignants, mobilisés en première ligne pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

La direction de Babilou tient à saluer et remercier l'engagement et le professionnalisme de ses équipes dans cette crise sanitaire sans précédent. Une prime mensuelle de 500€ (proratisée au temps de travail) sera versée à près de 150 salariés des crèches mobilisées qui accompagnent au quotidien les familles avec sérénité et bienveillance.

“

Depuis plus de 3 semaines, nos équipes de professionnels assurent avec dévouement et passion leur mission d'accueil des plus petits, en se réinventant pour adapter l'ensemble de leur organisation. Face à leur mobilisation exceptionnelle nous leur sommes extrêmement reconnaissants et nous tenions à leur exprimer toute notre gratitude, ils sont notre fierté !

Xavier OUVRARD, Directeur Général Babilou

”

A PROPOS DE BABILOU

Fondé en 2003, Babilou est le 1er groupe de crèches d'entreprises et de collectivités en France et propose un réseau de plus de 2000 établissements d'accueil aux familles (crèches Babilou et partenaires, clubs enfants et écoles) à travers le monde. Depuis 16 ans, l'entreprise familiale œuvre au bien-être des enfants et de leurs familles avec une mission : offrir un accueil de haute qualité éducative pour contribuer à l'éducation des enfants, créateurs du monde de demain. Plus largement, Babilou accompagne les entreprises dans la mise en place de leur politique parentalité en leur proposant des services complémentaires (conférences parentalité, journée de la famille, soutien aux salariés aidant un proche fragilisé, garde d'enfants, soutien scolaire...) pour répondre aux besoins des salariés à chaque étape de leur vie. Babilou est membre du groupe Babilou Family.

Pour en savoir plus : www.babilou.fr

CONTACTS PRESSE

Rachel THANNBERGER
06.13.27.31.02
rachel.thannberger@shan.fr

Delphine BOSCH
07.76.09.21.71
delphine.bosc@shan.fr

Babilou